

<b>Fiche de spécifications</b>		
<i>Processus</i> : P7 – Redressement	<i>Programme</i> : R2A	<i>Niveau</i> : Individu
<b>Territoire d'outre-mer de naissance<sup>1</sup> : NAIDT</b>		
	<i>Date</i> : 22/06/2017	<i>Numéro de version</i> : 5

### Champ des individus

Le territoire d'outre-mer de naissance d'un individu n'a de sens que s'il n'est pas supprimé<sup>2</sup> (I\_ANAI\_R≠SU4 et SU5).

### Définition

➤ Variable en sortie :

<b>Territoire d'outre-mer de naissance (NAIDT_R)</b>	
Modalité	Signification
00	France métropolitaine
11	Guadeloupe
12	Martinique
13	Guyane
14	La Réunion
15	Saint-Pierre-et-Miquelon
16	Mayotte
17	Polynésie française
18	Nouvelle-Calédonie
19	Wallis-et-Futuna
20	Saint-Barthélemy
21	Saint-Martin
30	Étranger

### Règles de calcul

Le territoire d'outre-mer de naissance d'un individu dépend de son lieu et de sa commune de naissance.

### Algorithme de calcul

Si l'individu né à l'étranger (ILN\_R=2) alors l'indicateur de naissance l'indique (NAIDT\_R=30)

Sinon l'indicateur de naissance dépend des 3 premiers caractères du code de la commune de naissance (CNAI\_C\_R) :

<sup>1</sup>Le nom de cette variable était initialement « Naissance dans un DOM ou un TOM ».

<sup>2</sup>Les individus supprimés sont ceux nés après la date de référence

3 premiers caractères de CNAI_C_R	NAIDT_R
971	11
972	12
973	13
974	14
975	15
976	16
977	20
978	21
986	19
987	17
988	18
autre	00

### Rappel de modalités

<b>Indicateur du lieu de naissance (ILN)</b>	
Modalité	Signification
1	Individu né en France
2	Individu né à l'étranger

<b>Commune de naissance (CNAI)</b>	
Modalité	Signification
Code sur 5 positions	Commune de naissance redressée